

# CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le présent contrat de prestation de services régit les rapports entre Christèle Mellet, Educateur de santé Naturopathe OMNES, inscrite au Répertoire Sirene sous le numéro 435 119 250 00106

Et

Son client ayant réservé une prestation

Le présent contrat définit les droits et obligations de Christèle Mellet et ses clients. Il s'applique pendant toute la durée de l'accompagnement.

## **1. Prestations et conditions de réservation**

### **1.1. Nature des activités**

Christèle Mellet propose des prestations de naturopathie, de réflexologie plantaire et de coaching en cohérence cardiaque.

La naturopathie repose sur un ensemble de techniques permettant de conserver et préserver sa santé avec des moyens naturels. Elle repose sur une vision holistique de la personne et permet un travail sur la cause profonde des troubles identifiés.

Elle repose sur 3 piliers qui sont l'alimentation, l'activité physique et la gestion du stress.

La réflexologie plantaire est une technique qui permet d'aider la personne à relâcher les tensions et d'aider l'organisme à retrouver son équilibre.

La cohérence cardiaque est une méthode basée sur la respiration qui a des effets physiologiques visibles.

### **1.2. Conditions de réservation**

Les clients peuvent réserver un rendez vous en précisant la nature de la prestation souhaitée :

- par l'intermédiaire du site « medoucine.com »
- en contactant directement Christèle Mellet, soit sur son téléphone portable, soit par mail.

Le client recevra une confirmation de sa réservation par texto ou par mail.

## **2. Prix et paiement**

Les tarifs de Christèle Mellet sont les suivants :

- Première consultation de naturopathie :
  - En cabinet : 80 euros
  - En visio : 70 euros
  - A domicile : 85 euros

- Consultation de suivi de naturopathie :

En cabinet : 60 euros

En visio : 50 euros

A domicile : 65 euros

- Séance de réflexologie plantaire : 50 euros

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises, dans la mesure où Christèle Mellet n'est pas assujettie à la TVA.

Pour l'activité de cohérence cardiaque, les prix seront établis sur devis, en fonction des besoins du client.

Christèle Mellet se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis.

Le prix applicable est celui en vigueur à la date de la prise de rendez-vous.

Dans le cadre des consultations en présence, le paiement s'effectuera sur place, à l'issue de la consultation, par chèque, espèces (selon les plafonds définis par la réglementation en vigueur) ou carte bancaire.

En cas de consultations à distance, le paiement s'effectuera préalablement à la consultation, par virement bancaire.

### **3. Droit de rétractation**

Les clients particuliers disposent d'un droit de rétractation qu'ils doivent exercer dans un délai de 14 jours ouvrables à compter de la date de la souscription de leur prestation.

Est considérée comme date de souscription : la date de confirmation de la réservation de la prestation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, l'acompte éventuellement payé avec la souscription de la réservation est remboursé.

En conséquence, la prestation ne pourra débuter qu'à l'expiration de ce délai de 14 jours, sauf si le client demande expressément à ce qu'elle commence avant la fin de ce délai, en adressant un courriel à ce sens à l'adresse [melletchnaturo@gmail.com](mailto:melletchnaturo@gmail.com).

Dans cette hypothèse, le client qui exercerait quand même son droit de rétractation dans le délai imparti et avant l'exécution complète de la prestation, sera redevable envers Christèle Mellet d'un prix d'un montant correspondant au service fourni jusqu'à la décision de se rétracter.

Si la prestation a été exécutée pleinement à la date de la rétractation, aucun remboursement ne pourra intervenir. Pour les forfaits, une fois le délai de rétractation passé, les sommes dues devront être versées.

### **4. Modification ou annulation d'une réservation**

Pour toute demande de modification de la date ou de l'horaire de la prestation, il est demandé au client de contacter directement Christèle Mellet au moins 24 heures avant, afin de pouvoir trouver une nouvelle date et/ou un nouvel horaire.

En cas d'annulation d'une réservation d'une prestation par le client, et en dehors de l'exercice par lui de son droit de rétractation, Christèle Mellet ne sera pas tenue du remboursement du prix ou de l'acompte versé.

## **5. Responsabilité et avertissement**

Christèle Mellet n'est ni médecin ni guérisseur. Elle n'établit pas de diagnostic. Si le client suit un traitement médical, seul son médecin est habilité à le modifier ou à le supprimer.

En aucun cas les conseils et informations fournis (oralement et par écrit) ne doivent se substituer aux contrôles, suivis et avis d'un médecin.

Les résultats sur la santé de chaque personne ne peuvent être garantis, chacun réagissant de façon différente aux conseils prodigués et aux compléments alimentaires proposés.

Par ailleurs, Christèle Mellet ne saurait être tenue pour responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation des produits conseillés.

## **6. Médiateur de la consommation**

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, Christèle Mellet propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

En cas de litige, le client pourra déposer sa réclamation sur le site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION – 27 avenue de la Libération – 42400 Saint-Chamond.

Mise à jour : décembre 2021